



Semaine nationale du Rein du 4 au 11 mars 2023 Une urgence : renforcer le dépistage des maladies rénales

Le 9 mars 2023 - La fédération Reinomed, la Société Francophone de Néphrologie Dialyse Transplantation (SFNDT) et l'association France Rein appellent à un effort important et rapide pour le dépistage des maladies rénales. Cette demande s'inscrit dans une réflexion plus large sur la prévention de la maladie rénale chronique dans les territoires.

En France, la Maladie Rénale Chronique (MRC) concerne 5 à 10 % des adultes en population générale. Pourtant, cette affection reste encore trop largement ignorée par la société et les pouvoirs publics. Les mesures de prévention sont efficaces mais insuffisamment mises en œuvre, du fait d'un diagnostic bien trop tardif, avec des conséquences très graves pour les patients et le système de santé. Comme souligné par le Pr Maurice Laville (Président de Reinomed) à l'occasion de la **Conférence de concertation « Pour moderniser l'organisation du système de santé - Rénover l'offre de prise en charge des maladies rénales dans les territoires » organisée le 25 janvier 2023**, « la maladie rénale chronique est une importante question de santé publique qui a besoin de tout l'intérêt de la société ». Il est donc nécessaire qu'elle devienne une grande cause nationale.

Renforcer la prévention pour ralentir la progression de la maladie

Dans une approche de santé publique et pour mieux soigner chaque patient, il est urgent d'entreprendre un important travail autour de la prévention, du dépistage et de la prise en charge précoce de la maladie rénale. En effet, le dépistage permet d'intervenir en temps utile pour éviter l'évolution vers le stade des traitements de suppléance (dialyse et greffe). Or, actuellement, 26 % des patients font leur première dialyse en urgence par manque d'information et de prévention.

À ce sujet, lors de la Conférence de concertation du 25 janvier 2023, à Paris, le Dr. Bénédicte Stengel (épidémiologiste des maladies du rein et ancien médecin généraliste) a déclaré : « en France, les professionnels sont majoritairement focalisés sur le traitement de la défaillance rénale. Or, les meilleurs moyens de réduire l'impact de la survenue et de la progression de la maladie rénale chronique pour les individus et le système de santé sont la prévention et les traitements qui protègent les reins ».

Quels sont les freins à la prévention et au dépistage ?

En France, nous disposons de recommandations nationales et internationales, de données et d'outils de dépistage. Mais nous sommes confrontés à une trop faible implémentation des recommandations et à méconnaissance des critères de risque qui guident la prise en charge.

De plus, comme souligné par Jan-Marc Charrel (Président de France Rein), toujours à l'occasion de la Conférence de concertation, on constate un véritable malaise dans le dépistage en France : par peur d'apprendre qu'ils ont un problème de santé, nombreux sont les citoyens qui préfèrent encore ne pas se faire dépister.

Nos préconisations pour renforcer le dépistage des maladies rénales chroniques

Pour renforcer la prévention et le dépistage la Maladie Rénale Chronique, il convient de mener plusieurs actions complémentaires :

- Nous devons faire évoluer le modèle de soin pour tenir compte du caractère multidisciplinaire de la prise en charge de la maladie rénale chronique, et faciliter la collaboration entre professionnels pour la prévention et le suivi des patients : médecins généralistes,

- néphrologues, IPA, pharmaciens, diététiciens, etc.
- Nous devons soutenir et renforcer l'action des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) qui peuvent assurer les missions suivantes : la prévention, les parcours de soins et l'accès aux soins notamment des populations précaires.
- Il est nécessaire de redonner du temps de prévention aux médecins par la délégation de tâches et l'allègement des activités administratives
- Nous devons travailler sur la proximité et développer l'aller vers pour réduire les inégalités territoriales en termes d'information sur les maladies rénales, de dépistage, et d'accès aux soins, notamment à la greffe et aux modalités de dialyse autonome.
- Il faut construire un dispositif pérenne de recueil d'informations sur les patients atteints de maladie rénale chronique et leur prise en charge, en vue d'analyser les besoins et les progrès, et de faire évoluer les recommandations au regard des avancées thérapeutiques.

La prise en charge des maladies rénales dans les territoires

La Conférence de concertation du 25 janvier 2023 a soulevé, de manière plus générale, le sujet des inégalités territoriales en matière de prise en charge de la Maladie Rénale Chronique.

Actuellement, des inégalités sont constatées entre les régions, et même au sein des régions, sur différents critères de prise en charge de la maladie rénale chronique : proportion de patients débutant la dialyse en urgence ; accès au traitement de suppléance à domicile ; inscription sur la liste d'attente de greffe ; pourcentage de prélèvements de reins en vue d'une transplantation, etc.

Cela induit de profondes injustices et il est important que ces inégalités fassent rapidement l'objet d'actions ciblées pour les réduire.

Contact presse - Ortus

Nicolas Merlet : 06 25 79 64 79 – nicolasmerlet@ortus-sante.fr
Françoise Millet : 06 86 89 55 17 – francoisemillet@ortus-sante.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur ORTUS.

[Se désinscrire](#)

© 2023 ORTUS